

Communiqué de presse

Paris, le 14 mai 2009

La société Gecina a pris acte de la décision du juge des référés du Tribunal de Commerce de Paris de ce jour, qui constate la limitation jusqu'au 30 juin 2010 des droits de vote des groupes Rivero et Soler à 20 % du total des droits de vote de la société.

Elle a également pris acte de la désignation d'un mandataire ad hoc aux fins de présider l'Assemblée Générale reportée au 15 juin 2009 ou à toute autre date en cas de report ou d'ajournement de ladite Assemblée.

La Société étudie les conséquences de cette décision.

Gecina, un leader européen de l'immobilier

Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Gecina possède et gère un patrimoine de près de 12,5 milliards d'euros au 31 décembre 2008, essentiellement composé d'immeubles de bureaux et résidentiels situés à Paris et en région parisienne. Au cours des dernières années, Gecina s'est diversifiée sur de nouveaux segments : hôtellerie, santé, logistique et résidences étudiants.

La fondation Gecina

Pour concrétiser son implication citoyenne, Gecina a créé une fondation d'entreprise dédiée à la protection de l'environnement et au soutien de toutes les formes de handicap.

www.gecina.fr

CONTACTS GECINA

Laurence CHALMET Tél: 33(0)1 40 40 52 22 Régine WILLEMYNS Tél: 33 (0)1 40 40 62 44

CONTACT PRESSE

KEIMA Communication Alix HERIARD DUBREUIL Tél: +33 (0)1 56 43 44 62 alix.heriard@keima.fr